

Choisir un statut juridique adapté pour un outil collectif agricole

Public cible

Agriculteurs des Côtes d'Armor impliqués dans la mise en place d'un projet collectif

Objectifs

Être capable de choisir des statuts adaptés au projet envisagé

Contenu

Présentation des principaux statuts juridiques possibles pour les ateliers de transformation collectifs (association, CUMA, GIE, SARL, SCIC, ...)

Quels éléments techniques clefs dans les choix de fonctionnement de l'outil ont une incidence sur le choix juridique?

(prestation de service, gouvernance, investissement, partenaires, ...)
Identification des avantages-inconvénients des différents statuts aux regards des critères de choix

Exemple et mise en contexte de différents outils de transformation collectif en France.
Présentation de différents modèles de statuts et règlements intérieurs.

Définition des étapes et modalités de création de chacune de personnalités morales évoquées

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et exemples concrets

Moyens matériels

Salle, paper board, vidéo projecteur, champ, clôture et animaux (vaches ou moutons) pour les mises en pratique mis à disposition. Matériel à prévoir : Prise de note, vêtements adaptés aux conditions extérieures, restauration du midi et Matériel de contention de son chien à apporter [laisse, cage au besoin]

Modalités d'évaluation des acquis

Questionnaire en fin de session de formation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Association Agriculture Paysanne 22

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

N° organisme de formation : 53220533422

Références qualités

qualiopi

Dates, lieux et intervenants

20 déc 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

6 D712

22810 Plounevez-Moëdec

Francis Varennes

Juriste

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 17/12/2021

Tarifs

Non adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Cédric Bernard

agriculturepaysanne@wanadoo.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

93 boulevard Edouard Prigent

22000

Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41

Fax. 02.96.94.16.28

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas



Modalités d'accès :

Merci d'envoyer ce bulletin à agriculturepayasanne22@gmail.com et votre chèque (si nécessaire) à Agriculture paysanne, 8 rue champs des pies, 22000 St Brieuc.